

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BULLE

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 24 JUIN 2021 A 20H00

DATE DE LA CONVOCATION : LE 19 JUIN 2020

L'an deux mil vingt-et-un le vingt-quatre juin à 20h00, le Conseil Municipal de BULLE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Christophe ANDRE.

Présents : M. Christophe ANDRE, Maire
Mmes Sophie MOREL, Christelle PERRARD, Adjointes
MM Pierrick GARNIER, Maxime PONTARLIER, Loïc MULLER, Dylan GUITARD,
Pierre JEANNIN, Conseillers Municipaux

Excusé : Mme Elsa FLEURY, Mr Romain ANDRE, Mr Cédric CHAMBELLAND

Procuration : Mr Cédric CHAMBELLAND à Mr Pierre JEANNIN

Secrétaire de séance : Pierre JEANNIN

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

1. Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 27 mai 2021
2. Délibération pour les factures d'eau et la vente d'herbe
3. Dossier terrain de jeux
4. Dossier entretien de la salle des fêtes
5. 6. 7. Factures, devis à valider
8. Questions diverses

COMPTE RENDU

POINT N°1. Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 27 mai 2021

Le compte rendu du 27 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

POINT N°2 Le conseil Municipal a décidé que la vente d'herbe sur les parcelles AB 184 et AB 77 se ferait à l'amiable pour l'année 2021. Les propositions sous plis cachetés devaient arriver le 1^{er} juin 2021. Deux offres sont parvenues de la part du GAEC DES ROUTES pour la somme de 382 € et le GAEC DES MONTS DE BULLE pour la somme de 150 € Le montant des travaux des pâtures d'eau potable 2020 pour un montant de 3176.39 € TTC sera répercuté aux exploitations agricoles.

Après en avoir délibéré le CM décide d'attribuer à l'unanimité des membres présents au GAEC DES ROUTES la vente d'herbe pour la somme de 382 € et valide la facturation d'eau pour les exploitations agricoles.

POINT N°3 Présentation du dossier de l'aménagement du terrain de jeux par Madame PERRAD Christelle adjointe. N'ayant pas reçu tous les devis, le CM décide de reporter le dossier en septembre pour le valider et faire les demandes de subventions.

POINT N°4 Pendant le confinement le CM avait décidé de faire un entretien de la salle des fêtes par l'employé communal. Le montant des travaux est de 1 572 € TTC. Le CM donne son accord à l'unanimité pour régler la facture et remercie l'employé communal pour son excellent travail.

POINT N°5 N°6 N°7

- Fourniture de gravats pour l'entretien du chemin du fourneau pour un montant de 400 € TTC
 - Devis pour les travaux de la place de la mairie pour un montant de 960 € TTC de l'ETS BOUCARD
 - Devis des travaux pour les travaux de la fontaine pour un montant de 2767 € TTC de l'ETS FUTURA
 - Devis pour un gabion a installé à l'entrée du cimetière pour un montant de 430 € TTC
- Après en avoir délibéré le CM donne son accord à l'unanimité des présents.

POINT N°8

- Le secrétariat de mairie sera fermé du 28 juillet au 14 aout sauf les mercredis après-midi.
- La bibliothèque sera fermé du 10 juillet à midi au 14 aout inclus.
- Le relevé des compteurs d'eau aura lieu la semaine 25 et 26 soit entre le 24 juin et le 2 juillet

La séance est levée à 10 H 00

Le secrétaire.